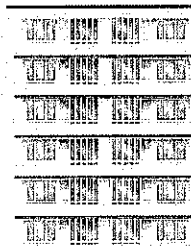




Dossier Diagnostic Technique

Numéro de dossier : RP2410314556
Date du repérage : 05/11/2024



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **La Réunion**

Adresse : **15 Centre Commercial**

Lieu-dit la rue des Arts

Commune : **97440 ST ANDRE**

**Références cadastrales non
communiquées Parcelle(s) n° : NC**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage :

Ensemble du local ,

Type :

Local commercial , Autres

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... **M. BADAT Abdoula et M. BADAT
Mamode Yachine**

Adresse :

Objet de la mission :

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Dossier Technique Amiante | ☐ Diagnostic de Performance Energétique | ☐ Diag. Assainissement |
| ☐ Constat amiante avant-vente | ☐ Etat relatif à la présence de termites | ☐ Diag. Piscine |
| ☐ Dossier amiante Parties Privatives | ☐ Etat parasitaire | ☐ Diag. Installations Gaz |
| ☐ Diag amiante avant travaux | ☐ Etat des Risques et Pollutions | ☐ Diag. plomb dans l'eau |
| ☐ Diag amiante avant démolition | ☐ Etat des lieux | ☐ Diag. Installations Electricité |
| ☐ Contrôle Périodique Amiante | ☒ Métrage (Loi Carrez) | ☐ D.Technique DTG |
| ☐ Amiante HAP | ☐ Métrage (Surface Habitable) | ☐ Diagnostic de Performance Energétique |
| ☐ Strategie Dossier Amiante | ☐ Exposition au plomb (CREP) | ☐ Diag. Radon |
| ☐ Diagnostic de Performance Energétique | ☐ Plomb avant Travaux | ☐ Vérif. accessibilité handicapé |
| ☐ Mold Inspection | ☐ Exposition au plomb (DRIPP) | ☐ Diag. Performance Numérique |



Résumé de l'expertise n° RP2410314556

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Désignation du ou des bâtiments
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Adresse : 15 Centre Commercial Lieu-dit la rue des Arts Commune : 97440 ST ANDRE Références cadastrales non communiquées Parcelle(s) n° : NC Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : , Lot numéro Non communiqué Périmètre de repérage : ... Ensemble du local

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 177,15 m² Surface au sol totale : 177,15 m²



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : RP2410314556
Date du repérage : 05/11/2024
Heure d'arrivée : 10 h 30
Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : La Réunion Adresse : 15 Centre Commercial Lieu-dit la rue des Arts Commune : 97440 ST ANDRE Références cadastrales non communiquées Parcelle(s) n° : NC Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : , Lot numéro Non communiqué	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : . M. BADAT Abdoula et M. BADAT Mamode Yachine Adresse :
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : M. BADAT Abdoula et M. BADAT Mamode Yachine Adresse :	Repérage Périmètre de repérage : Ensemble du local
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : LAGOURGUE R. Raison sociale et nom de l'entreprise : RL DETECTION O.I Adresse : 11 Immeuble Rontaunay - 16 Bis Rue Jean Chatel 97400 SAINT-DENIS Numéro SIRET : 902657477 Désignation de la compagnie d'assurance : ... MS AMLIN INSURANCE SE Numéro de police et date de validité : 2024PIR00003/071 / 31/01/2025	
Superficie privative en m² du ou des lot(s)	

Surface loi Carrez totale : 177,15 m² (cent soixante-dix-sept mètres carrés quinze)
Surface au sol totale : 177,15 m² (cent soixante-dix-sept mètres carrés quinze)

Certificat de superficie n° RP2410314556

Résultat du repérage

Date du repérage : **05/11/2024**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
M. BADAT Abdoula 0692 62 58 58

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Pièce 1	89,54	89,54	
1er étage - Pièce 2	87,61	87,61	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 177,15 m² (cent soixante-dix-sept mètres carrés quinze)
Surface au sol totale : 177,15 m² (cent soixante-dix-sept mètres carrés quinze)

Fait à **ST ANDRE**, le **05/11/2024**

Par : **LAGOURGUE R.**

RL DETECTION O.I
18 bis rue Jean Chatelet 97400 St Denis
SIREN : 902 657 477

Annexes

MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES :

DESIGNATION DE LA GARANTIE	MONTANTS FRAIS DE DEFENSE INCLUS	FRANCHISES PAR SINISTRE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE Garantie accordée par sinistre et par année d'assurance	500 000 € par sinistre et par année d'assurance	2 500 €
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION Garanties accordées par sinistre, sauf mention contraire		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus avec les sous limitations suivantes :	6 100 000 €	Néant
Faute inexcusable de l'employeur	1 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs ou non	500 000 €	1 000 €
Dont Vol par préposé	15 300 €	750 €
Dont Dommages immatériels non consécutifs	200 000 €	1 000 €
Dont Dommages aux biens confiés	EXCLU	SANS OBJET
Dommages résultant d'atteintes à l'environnement	500 000 € par sinistre et par année d'assurance	3 000 €
Dont Perte de documents ou de supports d'informations confiés	100 000 € par sinistre et par année d'assurance	2 500 €
DEFENSE PENALE ET RECOURS Garantie accordée par litige et par année d'assurance	30 000 €	Seuil d'intervention 1 500 €

La présente attestation est valable pour la période du 01/02/2024 au 31/01/2025, sous réserve du paiement de la prime, et ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et les conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 25 janvier 2024
Pour l'Assureur,

MS Amlin Insurance SE
Succursale en France
22 rue Marie-Georges Ricquant
75017 PARIS
T +33 (0) 1 44 70 81 00
RCS Paris 815 053 483



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **RP2410314556** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 15 Centre Commercial Lieu-dit la rue des Arts 97440 ST ANDRE.

Je soussigné, **LAGOURGUE R.**, technicien diagnostiqueur pour la société **RL DETECTION O.I** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	01/10/2029 (Date d'obtention : 02/10/2022)
Electricité	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	01/10/2029 (Date d'obtention : 27/01/2024)
Termites	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	21/02/2030 (Date d'obtention : 22/02/2023)
DTG	LAGOURGUE R.	WEDGE INSTITUTE		15/11/2017
Loi Carrez	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	24/04/2006
Amiante ApTvix	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	01/10/2029 (Date d'obtention : 02/10/2022)
Amiante TVX	LAGOURGUE R.	CESI CERTIFICATION	ODI-00088	01/10/2029 (Date d'obtention : 02/10/2022)

- Avoir souscrit à une assurance (MS AMLIN INSURANCE SE n° 2024PIR00003/071 valable jusqu'au 31/01/2025) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **ST ANDRE**, le **05/11/2024**

Signature

RL DETECTION O.I
16 Bis rue Jean Chatel 97400 St Denis
SIREN : 902 657 477

de l'opérateur de diagnostics :

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

CESI CERTIFICATION

Tour HYFIVE
1 av. du Général De Gaulle
92074 PARIS LA DEFENSE

N° ODI-00088

Version 17

Nous attestons que :
LAGOURGUE Remy

Né(e) le : 23/01/1976
A : SAINT DENIS

**Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en
Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :**

Domaine(s) Technique(s)

Amiante avec mention
Amiante sans mention
Termites DROM
Electricité

Validité du Certificat

Du 02/10/2022 au 01/10/2029
Du 02/10/2022 au 01/10/2029
Du 22/02/2023 au 21/02/2030
Du 27/01/2024 au 26/01/2031

**Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées
conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.**

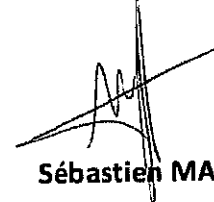
- Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir
ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 01/09/2024

Le Directeur



Sébastien MAURICE



Accréditation
n° 4-0646
portée disponible sur
www.cofrac.fr

ATTESTATION DE PARTICIPATION STAGE DE FORMATION AU METRAGE LOI CARREZ

Le centre de formation E.B.T. P - 11 rue Clément Ader 31140 AUCAMVILLE – 05 61 377 379
enregistré par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
sous le N°733.102.812.31

certifie par la présente que

M. Rémy Lagourgue
7, cité Radio 31810 Vernet

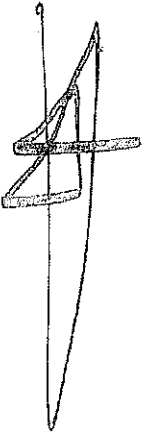
A bien participé à la session de formation du 24 avril 2006

Pour servir et valoir ce que de droit,

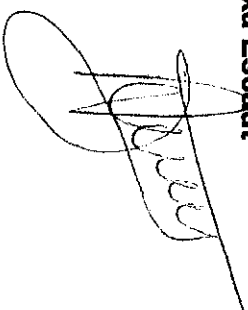
Etabli en 3 exemplaires originaux dont un conservé en archives par E.B.T.P.

Le 24 avril 2006

Direction Pédagogique
Philippe GUIQUET



Responsable administratif
Alexa Escaut



CARREB1122

CARR 02 - DnlhnaV1